Adaptation au changement climatique des organisations (2 jours)

Comment anticiper les impacts climatiques et mettre en place une démarche d'adaptation opérationnelle et durable au sein d'une organisation ?

Programme détaillé

Mis à jour : 17/11/2026

Contexte et enjeux

Face à l'intensification des effets du changement climatique, l'adaptation devient un enjeu stratégique pour les organisations : continuité d'activité, préservation des actifs, conditions de travail, sécurisation des chaînes d'approvisionnement et capacité à maintenir les activités dans la durée.

En France, **le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3),** publié en mars 2025, constitue le cadre national de référence. Il s'appuie sur la **Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC),** désormais inscrite dans le Code de l'environnement, qui fixe pour la France hexagonale une trajectoire de +2 °C en 2030, +2,7 °C en 2050 et +4 °C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Cette trajectoire a vocation à guider progressivement les politiques publiques, les référentiels, les normes techniques et les démarches d'adaptation des acteurs économiques.

Cette dynamique s'inscrit également dans un cadre européen qui vise à renforcer la résilience climatique de l'Union. La stratégie européenne d'adaptation au changement climatique promeut une adaptation plus intelligente, plus rapide et plus systémique. En parallèle, le cadre européen de durabilité et de reporting, notamment la CSRD et les standards ESRS pour les entreprises concernées, renforce l'identification et l'évaluation des risques climatiques physiques ainsi que la présentation des politiques, actions et ressources mobilisées en matière d'adaptation. Pour les organisations, l'enjeu n'est donc plus seulement de réagir aux événements extrêmes, mais d'intégrer le climat futur dans la gouvernance, la stratégie, les investissements et les processus de décision.

Au-delà de la gestion de crise, l'enjeu est désormais d'anticiper les vulnérabilités, d'évaluer les risques et opportunités liés au climat futur, puis d'intégrer l'adaptation dans les décisions, les investissements et les processus de pilotage.

Objectifs de la formation

Le Citepa propose une formation de deux jours pour acquérir une méthode opérationnelle permettant d'engager, structurer et consolider une démarche d'adaptation au changement climatique au sein d'une organisation. La formation articule apports méthodologiques, échanges, quiz et études de cas autour du diagnostic des impacts, de la gouvernance, de la stratégie, du plan d'action et du suivi.

Les objectifs de la formation sont :

- Identifier les enjeux, risques et opportunités de l'adaptation au changement climatique pour une organisation.
- Définir le contexte de la démarche, les responsabilités, la gouvernance et les parties prenantes à mobiliser.

- Évaluer les impacts du changement climatique à partir des données et scénarios climatiques, en tenant compte de l'exposition, de la vulnérabilité, des seuils et des incertitudes.
- Formaliser une stratégie d'adaptation et structurer un processus décisionnel adapté aux différents horizons temporels et cycles d'investissement.
- Identifier, évaluer et prioriser des actions afin de construire un plan d'adaptation opérationnel.
- Mettre en œuvre la démarche, suivre son efficacité, tirer les enseignements de l'expérience et organiser le reporting.

Programme

Jour 1

Partie 1 - Comprendre les enjeux et intérêts d'une démarche d'adaptation
Évolutions climatiques, atténuation et adaptation, impacts directs et indirects sur les organisations, risques et opportunités, déclencheurs d'une démarche d'adaptation.

Partie 2 - Définir son contexte et piloter sa démarche
Capacités et besoins, gouvernance, rôles et responsabilités, équipe projet, mobilisation des parties prenantes et programme de travail.

Partie 3 - Évaluer les impacts du changement climatique
Données et scénarios climatiques, périmètre d'analyse, aléas, exposition, vulnérabilité, risques et opportunités, seuils climatiques et incertitudes.

Jour 2

Partie 4 - Formaliser sa stratégie d'adaptation
Niveau d'ambition, priorisation des enjeux, processus décisionnel, horizons temporels, cycles d'investissement, coût de l'inaction et intégration de l'incertitude.

Partie 5 - Construire son plan d'adaptation
Identification des actions, évaluation et priorisation des options, prévention de la maladaptation, séquencement, ressources, responsabilités, jalons et plan d'action.

Partie 6 - Mettre en œuvre, suivre et améliorer la démarche
Leadership opérationnel, plan de mise en œuvre, indicateurs de suivi et de performance, évaluation, actions correctives, apprentissage continu, communication et reporting.

Public concerné

Cette formation s'adresse aux personnes amenées à structurer, piloter ou contribuer à une démarche d'adaptation au changement climatique au sein d'une organisation : directions RSE / développement durable, gestion des risques, QHSE, stratégie, opérations, achats, finance, immobilier ou infrastructures, ainsi qu'aux consultants et accompagnateurs.

Aucune connaissance préalable n'est requise.

Matériel

Afin de profiter au mieux de la formation, il est recommandé de se munir d'un ordinateur portable, notamment pour les exercices et la consultation de ressources.

Un accès internet Wi-Fi est prévu dans la salle de formation.

Horaires et lieu

- **Horaires de la formation** : 9h30 – 17h30 pour les sessions à Paris, et 9h00 – 17h00 pour les sessions en visioconférence
- **Durée d'enseignement :** 14 heures
- **En visio-conférence :**
  - L'outil Microsoft Teams est utilisé
  - Une pause de 1h pour le déjeuner
  - Deux pauses de 15 minutes (matin et après-midi)
- **En présentiel :**
  - Deux pauses avec collation sont prévues dans la journée (matin et après-midi)
  - Une pause déjeuner est prévue dans un restaurant proche du Citepa (les frais sont inclus dans le tarif de la formation)

Sauf indication contraire, les formations inter-entreprises se déroulent dans la salle de formation du Citepa : **48 rue de Paradis, 75010 PARIS**

Méthodologie pédagogique et technique

- Formation en présentiel ou en visioconférence
- Formation en groupe (12 participants maximum)
- Formation inter-entreprise (des formations intra-entreprises peuvent être organisées sur demande)
- En présentiel : un support de formation papier distribué à chaque participant
- En visioconférence : un support papier est envoyé par lettre suivie au participant en amont de la session
- Méthodes pédagogiques applicatives et affirmatives
- Evaluation formative par des quizz oraux et des études de cas
- Interaction questions/réponses tout au long de la formation

Dispositif d'évaluation

Une enquête de satisfaction est envoyée à chaque participant en fin de formation afin de recueillir les commentaires et opinions des participants à la formation.

Dispositif de suivi

Une feuille d'émargement est signée par les participants et le formateur par demi-journée.

Contacts

Administratif : Valentine DALODIERE
formations@citepa.org

Technique : Ludivine COZETTE
ludivine.cozette@citepa.org

Formatrices



Hortense REGNAUT

Diplômée de Sciences Po Paris et titulaire d'un Master 2 en Gouvernance des Risques Environnementaux, master pluridisciplinaire entre Sciences Po Lyon, l'École Centrale de Lyon et des Universités Lyon 2 et Lyon 3, Hortense Regnaut a rejoint le Citepa en 2024. Elle est chargée d'études spécialisée dans l'adaptation au changement climatique.

Avant de rejoindre le Citepa, elle a notamment travaillé plusieurs années au sein des Nations Unies sur la gestion des crises environnementales et humanitaires et la réduction des risques de catastrophe.

Principaux domaines d'expertise

- Adaptation au changement climatique : analyse des impacts, des vulnérabilités et des risques climatiques, élaboration de narratifs climatiques et définition de stratégies et politiques d'adaptation.
- Suivi et évaluation de l'adaptation : développement de systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, définition d'indicateurs et accompagnement au suivi des politiques et actions d'adaptation.
- Accompagnement des organisations : appui méthodologique à l'évaluation des risques climatiques, à l'élaboration de stratégies d'adaptation et à leur intégration dans la gouvernance et les processus de décision.
- Renforcement de capacités : conception et animation de formations, conférences et ateliers sur l'adaptation au changement climatique, à destination d'acteurs institutionnels et privés. (mises en récit, fresque du climat©, Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique ou AdACC©).



Ludivine COZETTE

Diplômée de Sciences Po Strasbourg en relations internationales et de l'Université Paris Saclay en « Adaptation au changement climatique », Ludivine COZETTE a rejoint le Citepa début 2022. Elle est ingénieure d'études au sein de l'unité Solutions climatiques.

Principaux domaines d'expertise

- Accord de Paris : assistance technique à la mise en place de l'article 7 (adaptation au changement climatique), de systèmes de suivi et d'évaluation de l'adaptation et de cadres de transparence internationaux.
- Entreprises : accompagnement des entreprises au développement d'analyses de risques climatiques et à la mise en place de démarches d'adaptation au changement climatique.
- Formation : animation d'ateliers de sensibilisation aux enjeux du changement climatiques (Fresque du climat©, Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique ou AdACC©).